



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



## **Rapport du Forum international de réflexion**

**« Culture de la paix en Afrique de l'Ouest :  
un impératif de développement économique et  
une exigence de cohésion sociale »**

**Abidjan, Côte d'Ivoire**

**4 et 5 juin 2012**

## **Sommaire :**

---

<b>Présentation</b>	<b>p. 3</b>
<b>Compte rendu des travaux du Forum</b>	<b>p. 4</b>
<b>Conclusions et propositions d'action</b>	<b>p. 15</b>
<b>Programme</b>	<b>p. 22</b>

## PRESENTATION

Le concept de « Culture de la paix » a été élaboré pour la première fois à une échelle planétaire par l'UNESCO lors du Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », organisé à **Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en 1989**.

Suite à ce congrès, plusieurs résolutions du Conseil exécutif et de la Conférence générale de l'UNESCO ainsi que de l'Assemblée générale des Nations Unies ont permis de bâtir un cadre d'action et de nombreuses expériences de mise en place de programmes de culture de la paix aux niveaux national et international, tout au long des années 1990. Ce travail de l'UNESCO a culminé par l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999, de la « **Déclaration et Programme d'action pour une culture de la paix** » (A/53/243) et par la célébration de « l'Année internationale de la culture de la paix » en 2000. A cette année internationale, a suivi la « **Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010)** ».

Dans le cadre du programme et budget pour l'exercice **2012-2013**, approuvé par la 36<sup>ème</sup> session de sa Conférence générale, tenue en novembre 2011, l'UNESCO s'engage à mettre en œuvre un « **Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence** ». Dans le contexte de la priorité globale de l'Organisation pour l'Afrique, l'action de l'UNESCO se concentre dans les domaines suivants : éducation à la paix, réconciliation, dialogue et intégration régionale et situation de post-conflits.

Afin de mettre en œuvre ce Programme d'action de manière à répondre aux besoins des Etats africains, particulièrement ceux fragilisés par des crises et des conflits, le Département Afrique de l'UNESCO met en place des **Forums de réflexion**, sur une base sous-régionale et régionale.

Le premier de ces Forums a eu lieu en Côte d'Ivoire, organisé en partenariat avec le Centre d'Etudes et de Prospective Stratégique (CEPS). Ces Forums préparatoires culmineront en 2013 par la tenue d'un Forum pour la culture de la paix en Afrique, organisé en marge du Sommet des chefs d'Etats de l'Union africaine.

Le Centre d'Etude et de Prospective Stratégique est officiellement reconnu comme partenaire par :

- L'UNESCO, en qualité d'ONG dotée du statut consultatif,
- La Commission européenne, dont il est partenaire d'intérêt,
- Le Conseil de l'Europe, dont il est OING dotée du statut participatif,
- L'OCDE, dont il est partenaire au titre du Centre de développement.

Dans la lignée des sociétés de pensée classiques (think-tank), le CEPS s'appuie sur un groupe de plus de 700 décideurs de tous horizons issus de 41 nationalités, avec douze délégations internationales. Depuis plusieurs années, le CEPS conjugue réflexion et actions déterminées pour la promotion de la Culture de la Paix et du Développement en Afrique. En 2010, le CEPS a publié un ouvrage « *Afrique Terre de Talents et d'Avenir* », préfacé par un de ses membres les plus éminents, Monseigneur Desmond TUTU. En 2011, le CEPS a ouvert un bureau à Abidjan.

**L'objectif du Forum d'Abidjan**, consiste à **identifier des pistes d'action novatrices pour la culture de la paix en Afrique qui pourront contribuer à la formulation** du nouveau Programme et de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014-2021.

## COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU FORUM

Dans le cadre du « **Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence** », le Département Afrique de l'UNESCO et le Centre d'Etudes et de Prospectives Stratégiques (CEPS), organisation non-gouvernementale ayant un statut de consultation avec l'UNESCO, ont organisé, avec la coopération du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, le Forum de réflexion « **Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale** » à Abidjan, Hôtel Ivoire, les 4 et 5 juin 2012.

Ce Forum, ouvert par Mme Kandia CAMARA, Ministre de l'Education nationale, au nom du gouvernement de la Côte d'Ivoire, a compté sur la présence de M. Henri KONAN BEDIE, Ancien Président de la Côte d'Ivoire, M. Jeannot AHOUSSOU KOUADIO, Premier Ministre de la Côte d'Ivoire, de M. Charles KONAN BANNY, ancien Premier Ministre et Président de la Commission pour le dialogue, la vérité et la réconciliation en Côte d'Ivoire, de M. Amara ISSY, ancien Ministre des Affaires étrangères et Secrétaire exécutif de l'OUA, et de nombreuses personnalités politiques ivoiriennes. Etaient également présents Mme Edith CRESSON, ancien Premier Ministre de la République française, Mme Edwige AVICE, ancien Ministre de la Coopération de la France ainsi que M. Ferdinand MONTCHO, Ambassadeur de la République du Bénin et Président du Comité des représentants permanents auprès de l'Union africaine, M. Ambroise NIYONSABA, Représentant spécial du Président de l'Union africaine en Côte d'Ivoire, M. Sékou SYLLA, Secrétaire général de la Banque ouest africaine de Développement (BOAD) et Mme Hadja Saran DARABA KABA, Secrétaire générale de l'Union du Fleuve Mano.

Ce Forum a également compté sur la participation de représentants des Commissions nationales pour l'UNESCO des quinze pays de l'Afrique de l'Ouest, des Sous-Directeurs généraux de l'UNESCO pour l'Afrique et pour la Planification stratégique, des Directeurs et Chefs de Bureaux de l'UNESCO en Afrique, d'universitaires, de professionnels des médias, de jeunes, de représentants d'institutions spécialisées et d'organisations non-gouvernementales ainsi que du Secteur privé.

### **A. Cérémonie d'ouverture**

M. Michel ABROGOUA, Délégué régional du CEPS, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et a ensuite rendu hommage au père de la nation ivoirienne, Félix HOUPHOUET BOIGNY, pour sa contribution au concept de culture de la paix, à travers le soutien aux pratiques visant à la cohésion et la paix sociale. Il a souligné que la culture de la paix, plus que la culture du cacao constituait l'un des traits distincts de la Côte d'Ivoire. Le représentant du CEPS en Côte d'Ivoire a fait référence à la situation de crise dans laquelle certains pays de l'Afrique de l'Ouest se trouvent et a mis en exergue les retombées économiques et sociales pour les populations de la sous-région. Ce Forum, qui se tient vingt-trois années après le Congrès de Yamoussoukro sur la Paix dans l'esprit des hommes, doit donner un second souffle à ce concept et s'assurer de sa mise en œuvre.

M. Loïc TRIBOT LA SPIERE, Délégué général du CEPS, a estimé que la paix est le résultat d'un investissement humain, social et politique, qu'elle se mérite et qu'elle est à la portée de tous. Réaffirmant l'importance du partenariat stratégique de son organisation avec l'UNESCO, M. TRIBOT LA SPIERE a souligné la pertinence de la mission de l'UNESCO dans la recherche de la

paix. Il s'est questionné sur le sens et les pratiques socioculturelles du pardon, du dialogue et des dynamiques de réconciliation. Pour le représentant du CEPS, la paix est le bien collectif le plus précieux pour lequel il faut apprivoiser les mécanismes de construction au niveau individuel et social. Il s'est interrogé sur le moyen que la société crée, développe et peut dépasser les représentations sociales de « l'ennemi » et de « l'autre ».

A son tour, M. Ambroise NIYONSABA, Représentant spécial du Président de l'Union africaine en Côte d'Ivoire, a exprimé la préoccupation de son organisation par la persistance de conflits dans la région ainsi que par la vulnérabilité des Etats en situation de post-conflit. M. NIYONSABA a salué la pertinence de la coopération entre l'UA et l'UNESCO dans le cadre de la campagne « Agissons pour la paix », et a souligné le besoin d'accorder la priorité à l'institutionnalisation de l'éducation à la paix à tous les niveaux de l'enseignement, y compris l'enseignement supérieur et la recherche. Il a lancé un appel pour que la journée mondiale de la paix, le 21 septembre, soit l'occasion de sensibiliser l'opinion publique à une prise de conscience des bienfaits de la paix et d'adhérer à la promotion d'une éducation pour la paix, l'un des piliers d'une paix durable.

Au nom de Mme la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Lalla Aïcha BEN BARKA, Sous-Directrice générale pour l'Afrique à l'UNESCO, a indiqué que le Forum était une réponse de l'UNESCO à l'appel lancé par Son Excellence M. Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour que l'Organisation s'emploie à soutenir les efforts de ce pays en vue de la consolidation de la paix, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale. Elle a indiqué que ce Forum se place dans le cadre du programme de l'UNESCO pour une culture de la paix et la non-violence ainsi que dans la campagne de l'Union africaine « Agissons pour la paix ». Mme BEN BARKA a rappelé que le concept de culture de la paix a été formulé, pour la première fois à une échelle internationale, en Côte d'Ivoire lors du Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, en 1989 à Yamoussoukro. Elle a par ailleurs introduit les objectifs de ce premier Forum sous-régional qui sont, d'une part, de faire le bilan des efforts qui ont été déjà fournis pour la construction d'une paix durable sur le continent et, d'autre part, d'identifier les pistes d'action novatrices qui pourraient contribuer à la formulation du nouveau Programme et de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014-2021. Elle a émis le souhait que les résultats de ces Forums préparatoires soient portés à l'attention d'un des Sommets de Chefs d'Etats de l'Union africaine en 2013, afin qu'un engagement politique puisse être pris en faveur de la culture de la paix au plus haut niveau. Elle a terminé son intervention en rendant hommage au Président Félix HOUPHOUET BOIGNY et au peuple ivoirien pour leurs efforts en faveur de la paix.

Dans son intervention, Mme Edith CRESSON, ancien Premier Ministre de la République française, a illustré l'exemple de l'Europe dans la recherche d'une paix durable après le dernier conflit mondial. Les pères fondateurs de l'Europe ont posé les bases de mécanismes de consultation et de concertation entre les Etats et les peuples, en commençant par favoriser les échanges à tous les niveaux et la réconciliation. L'Europe a connu et connaît encore des moments d'hésitation et de crises, mais chaque crise doit être une opportunité de se fortifier et d'avancer. L'Afrique connaît aussi ses difficultés face aux défis du monde contemporain, mais elle a des atouts majeurs : sa jeunesse, ses ressources naturelles ainsi que ses valeurs d'ouverture, de tolérance et de solidarité.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Kandia CAMARA, Ministre de l'Education nationale, a indiqué combien le gouvernement de la Côte d'Ivoire était honoré d'accueillir le premier Forum de lancement du programme culture de la paix en Afrique. Elle a estimé que ce choix est un

signal de reconnaissance des efforts en faveur de la paix dans la région de la part de la Côte d'Ivoire et un témoignage de la volonté de pérennisation de l'héritage éthique du père de la nation ivoirienne Félix HOUPHOUET BOIGNY. Au cours de son intervention, elle a évoqué la situation préoccupante au Mali et en Guinée-Bissau, et a demandé aux participants d'en tenir compte pendant leurs réflexions. Mme CAMARA a également souligné le rôle de l'éducation tout au long de la vie dans la promotion de la paix et de la non-violence.

Pendant les travaux du Forum, articulés autour de six tables rondes, les intervenants et participants ont échangé et apporté des contributions sur les thèmes suivants :

- (i) Introduction à la problématique générale : La Culture de la paix en Afrique de l'Ouest
- (ii) Diversités et identité nationale : Comment instaurer et développer une culture de la paix dans un contexte interculturel, interreligieux et multiethnique ?
- (iii) Entre tradition et modernité : quel rôle pour les acteurs traditionnels et les mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits ?
- (iv) Culture de la paix et cohésion sociale : quel rôle pour les acteurs économiques ?
- (v) Prévention des conflits et réponse aux crises : quel rôle pour la société civile et la diaspora ?
- (vi) Regards croisés : quelles pistes d'action novatrices pour la Culture de la paix ?

## **B. Tables Rondes**

### **Table ronde I - Introduction à la problématique générale : La culture de la paix en Afrique de l'Ouest**

Animée par Mme Madeleine MUKAMABANO, ancienne journaliste à France Culture, les interventions et discussions qui ont eu lieu à la lumière des réalités et des défis actuels du continent, ont permis de revisiter le concept de culture de la paix développé par la Déclaration et le Plan d'action sur une culture de la paix (annexe) ainsi que par la Résolution sur A/RES/66/116 adoptée par les Nations Unies en novembre 2011. Les participants ont pu ainsi dégager un certain nombre d'idées qui pourraient être retenues, notamment :

- La culture de la paix est une pratique qui ne s'exporte pas, elle est partie intégrante des cultures et civilisations africaines. Un travail de valorisation et de restitution des savoirs et pratiques quotidiennes de solutions pacifiques de conflits et de réconciliation s'impose pour redonner confiance et fierté aux Africains ainsi que pour rendre durable et acquis le concept de culture de la paix ;
- L'Afrique possède des « savoirs endogènes », un riche patrimoine culturel et regorge de bonnes pratiques d'antan et actuelles qui mériteraient d'être compilées, systématisées, préservées et divulguées, comme socle de connaissances, de compétences et de valeurs à intégrer dans les systèmes d'éducation formelle et non formelle, y compris dans la presse et le multimédia. Les langues transfrontalières sont également considérées comme des traits d'identité, vecteurs de dialogue et facteurs importants pour désamorcer des conflits intra et inter états ;

- La construction de la paix exige l'adoption d'une approche interdisciplinaire, multisectorielle, interdépendante et participative. Les femmes en Afrique de l'Ouest, et en particulier dans la région transfrontalière du Fleuve Mano (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria et Sierra Leone) jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre la pauvreté, dans les échanges économiques et dans la prévention des conflits. Elles sont plus que nécessaires pour la promotion du dialogue intergénérationnel et dans l'éducation à la citoyenneté des nouvelles générations ;
- La culture de la paix doit être revigorée, replacée au cœur des politiques nationales et traduite en actions concrètes au profit des populations. Evoquée par les participants comme « une religion ivoirienne », la culture de la paix est devenue un label de la Côte d'Ivoire, pays où ce concept est né avec la Déclaration de Yamoussoukro (1989). Les participants ont fait le plaidoyer pour que la Commission pour le dialogue, la vérité et la réconciliation (CVDR) en Côte d'Ivoire place le dialogue au cœur de son mandat, comme voie royale pour la quête de la vérité, des responsabilités, du pardon et de la réconciliation dans l'ensemble du pays ;
- A la lumière de la crise en Côte d'Ivoire, les participants ont abordé l'historique, l'étymologie et les implications au niveau régional du concept « d'ivoirité ». Selon certains participants, ce concept a été instrumentalisé au détriment de l'unité nationale et des ivoiriens, alors que pour d'autres, ce concept culturel a été créé à l'origine comme outil pour jeter les fondements de l'identité ivoirienne. Autour de cette problématique, des débats sur la gestion et la gouvernance de la diversité dans des sociétés multiculturelles, multiethniques et à forte densité linguistique s'en sont suivis ;
- Depuis les indépendances, seuls deux pays en Afrique de l'Ouest (Cap-Vert et Sénégal) n'ont pas fait l'objet de coup d'état, de guerre civile ou de crise politico-militaire. Cette sous-région, dont la majorité de la population a moins de 30 ans, est aussi celle qui connaît un important flux de personnes et un indice élevé du taux de pauvreté. Elle abrite aussi plusieurs Etats fragilisés, vulnérables face aux confrontations politiques internationales et perméables aux différentes formes de trafic, au terrorisme et à la criminalité. L'instrumentalisation du facteur culturel et religieux ainsi que des appartenances ethniques sont à l'origine de conflits de longue durée et ont des effets néfastes sur le plan économique et du développement durable. La mise en place de mécanismes d'alerte et de résolution de conflits doit être complétée par des mesures qui assurent la justice sociale et l'éducation à la paix. La prévention des conflits, l'équité et l'éducation constituent le triptyque pour l'amélioration du climat des affaires, les flux de capitaux et la relance économique. C'est pourquoi il faudra mobiliser davantage de ressources pour la paix, car elle se trouve en amont et en aval du développement ;
- Les participants ont unanimement souligné que la culture de la paix est une composante de la diplomatie préventive. Elle doit se décliner en programmes scolaires et matériaux didactiques sur l'éducation à la paix à intégrer dans les systèmes d'éducation formelle et non-formelle et dans l'apprentissage tout au long de la vie, depuis l'enseignement préscolaire à l'enseignement supérieur ;
- Le programme culture de la paix trouve sa place et pertinence dans le cadre de la campagne de l'Union africaine « *Agissons pour la paix* » ainsi qu'au titre de la journée mondiale de la paix, le 21 septembre. Elle est implicite à l'action pour l'adhésion et la mise en application des instruments normatifs visant à soutenir la démocratie et à

prévenir des conflits, tels que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

## **Table ronde II - Diversités et identité nationale : Comment instaurer et développer une culture de la paix dans un contexte interculturel, interreligieux et multiethnique ?**

Sous la modération de M. Christian POUT, Directeur de travaux de recherche sur la Justice transitionnelle en Afrique pour le HCR, cette table ronde s'est penchée sur les rapports entre diversité culturelle, ethnique, religieuse et identité nationale. La table ronde a permis de dégager un certain nombre d'idées et de propositions, dont notamment:

- La problématique sur *identité et diversité* n'est pas une particularité africaine. Elle est universelle et intrinsèque aux sociétés multiculturelles et à la construction de l'Etat-nation. La crise en Côte d'Ivoire témoigne que la manipulation du concept d'identité à des fins politiques a eu des conséquences néfastes tantôt au niveau de cohésion sociale et des droits humains tantôt dans le processus de construction et de consolidation de la paix. A l'instar d'autres pays, la Côte d'Ivoire, l'un des pôles de migration économique sous-régionale, de confluences des principales religions monothéistes, a été perçue comme un pays multiculturel – « pays région » - et où le poids des familles royales, des chefs coutumiers et religieux est toujours d'actualité. Les participants se sont interrogés sur comment les politiques et stratégies à mettre en place, dans le cadre d'un programme culture de la paix, pourraient à la fois préserver la diversité, respecter les multiples identités (politiques, culturelles, socio-économiques, groupes d'âge, religieuses) tout en se projetant dans l'avenir, porteur de changements sociétaux;
- L'histoire du continent comme ses traditions et expressions culturelles sont des éléments qui structurent dans la durée les identités des peuples. D'ailleurs, histoires et cultures sont aussi des composantes incontournables d'une éducation à la paix, dans le respect pour les droits humains, les identités et les diversités culturelles. L'éducation à la paix et à l'interculturalité nourrit des savoirs historiques et des valeurs culturelles propres au continent et peut être ainsi conçue comme « une sorte de vaccin qui préserve l'immunité du corps social et agit pour la prévention de conflits et la violence ». Par la voie de l'éducation - définie comme courroie de transmission des savoirs, vecteur de changement de l'individu et de la société - la violence et les guerres ne peuvent pas être perçues comme une fatalité. A son tour, la culture façonne les contenus et les méthodes d'apprentissage et permet l'ancrage de valeurs universelles partagées dans un cadre de références culturelles proches de l'individu. L'éducation à une culture de la paix trouve donc, dans l'interrelation entre l'éducation et la culture, l'environnement favorable pour son efficacité ;
- Contrairement à certaines thèses, les causes des violences sont moins liées au caractère multiethnique de l'état en Afrique qu'à l'émergence d'idéologies identitaires, parfois créées et développées par les élites. Une « paix durable » (par opposition à une paix « des braves » ou à une paix « du dictateur »), doit veiller à l'éthique de la politique et à l'accès aux droits économiques et sociaux, dans la mesure où l'utilisation ou l'instrumentalisation politique du savoir peut entraîner la manipulation des populations et les conflits ;
- Dans un contexte de mobilité de populations et d'urbanisation grimpante, les participants se sont questionnés sur les critères d'établissement de frontière

géographique délimitant le territoire d'une ethnie au niveau national. Ils ont également soulevé la question de la décomposition des Etats en fonction de la croyance ou appartenance religieuse de sa population (ex : Nord musulman, Sud chrétien). A travers des exemples d'anthroponymie, des études témoignent que des familles, appartenant apparemment à des ethnies/langues différentes, sont en fait issues d'un même lignage. Ceci démontre d'une part, que les ethnies ne sont pas des entités statiques, elles résultent de l'histoire, ont une mémoire et évoluent au fil du temps et d'autre part que l'identité comme la société est dynamique et se nourrit du rapport avec l'autre ;

- La culture de la paix est aussi une « culture de la relation » qui exige un dépassement de soi et de son groupe, pour aller vers l'autre, le différent. Bâtir une culture de la paix, qui soit préventive et curative implique la définition d'objectifs qui ciblent le changement de comportements et qui entament « un processus qui touche au cœur de l'être Humain ».
- L'exclusion des femmes du pouvoir et sa discrimination dans la redistribution des ressources et des revenus ont été considérées comme deux des signes d'une mauvaise gouvernance, de la prévalence d'inégalités sociales et de la persistance d'une culture de violence. Il est très important d'associer les femmes aux systèmes de prévention et d'anticipation des crises. Au Sénégal, pendant les élections présidentielles, une salle de veille (Situation Room) a été créée, réunissant des statisticiens, des juristes, des sociologues et des femmes leaders communautaires. Cette équipe technique a pu récolter et analyser, au fur et à mesure du processus électoral, des données transmises par des équipes déployées à travers le pays afin d'éviter l'éclatement de conflits. Comme le préconise la Déclaration de l'UNESCO à Zanzibar (1999), les femmes jouent un rôle clé pour la promotion de la culture de la paix. C'est pourquoi, il a été créé, à l'Université de Dakar au Sénégal, un Master en genre et résolutions de conflits.

### **Table ronde III. Entre tradition et modernité : quel rôle pour les acteurs traditionnels et les mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits ?**

Animée par M. Yvon ELENGA sj, docteur en théologie systématique, cette table ronde a visé à mettre en exergue le rôle des acteurs traditionnels et des mécanismes endogènes de prévention de conflits. Au cours des interventions et débats, les participants ont souligné :

- Le besoin de préserver les traditions, la littérature orale et les langues africaines qui sont la source de nombre de pratiques sociales contribuant à la cohésion et à la stabilité des sociétés. Le rôle des femmes, en tant qu'éducatrices dans la famille et dans la société a été souligné, y compris la fonction des rites d'initiation qui permettent, entre autres, de créer des liens de solidarité solides et permanents pour toute une génération de jeunes filles. Des femmes africaines ont joué un rôle de premier plan dans l'histoire des indépendances africaines, et des collectifs de femmes continuent de lutter pour leur droits fondamentaux (l'accès à la propriété foncière, la possibilité d'avoir un compte bancaire, la reconnaissance de leur citoyenneté et le droit au vote, etc.) et pour la préservation de la paix à travers des actions de médiation (Libéria, Sierra Leone, Niger, Mali) ;
- Pour mieux cerner le sens de la question sur la participation des acteurs traditionnels, il a fallu procéder à une clarification sémantique de certains termes utilisés pendant le Forum. Ainsi, les termes « tradition », « modernité », « endogène » et « prévention » ont fait l'objet d'analyses détaillées. Selon l'étude présentée, la tradition - synonyme

aussi d'us et coutumes - et la modernité se conçoivent par opposition entre les civilisations occidentales et africaines. Cette opposition peut également se fonder sur des critères chronologiques : ce qui ressort d'un apport précolonial ou colonial. En Côte d'Ivoire, les différentes catégories d'acteurs dit traditionnels, parce qu'issus de cultures et de traditions africaines, ont des titres variés et des fonctions diverses, selon le type de pouvoir qu'ils exercent : politique, magico-spirituel, ou sur les terres, ce pouvoir est vu comme symbolique et sacré. Selon le groupe ethnolinguistique, les mécanismes de résolution de conflits sont de natures différentes telles que : les ordalies ; les alliances à plaisanterie ; les alliances intergénérationnelles ; les alliances interethniques ; les mariages inter-claniques ou intra-claniques ; le totémisme. Cette analyse a permis de réitérer la nécessité de refonder et de nourrir les systèmes d'éducation avec des valeurs africaines, et a souligné le besoin de sensibiliser les pouvoirs politiques à accorder une place aux acteurs dits traditionnels ;

- Sur la base des études menées sur les systèmes traditionnels de prévention et de résolution des conflits, de nombreuses expériences ont donné des résultats probants comme ceux des tribunaux traditionnels au Rwanda (Gacaca), des comités locaux de médiateurs au Kenya (Bunsi), du conseil de sages en Somalie (Burti) et des structures de résolution de conflits au niveau familial en Ethiopie (Chicha). Ces systèmes endogènes ont également des limites en raison des matières, des sources de conflits qu'ils sont habilités à gérer et de l'atteinte à certains droits fondamentaux qu'ils peuvent contribuer à faire perdurer, notamment l'exclusion des femmes (dans les systèmes basés sur le patriarcat). Des programmes de recherche-action approfondis dans ce domaine permettent d'analyser ces mécanismes traditionnels, particulièrement ceux qui sont encore utilisés aujourd'hui, en vue de proposer une actualisation contemporaine qui contribue à la mise en place de systèmes de gouvernance et de justice adaptées à la réalité de l'Afrique ;
- La fonction des monarchies et des chefs traditionnels a évolué selon l'histoire de la création des Etats-nation modernes, et en particulier selon les rapports (d'alliance ou de conflictualité) de chacune de ces autorités avec le pouvoir colonial ou postcolonial en place. L'histoire du Nigéria démontre que certaines autorités traditionnelles politiques et religieuses ont été utilisées par l'Etat colonial pour légitimer et renforcer le pouvoir de celui-ci et pacifier le pays. Avec les indépendances, les royautes et les chefferies traditionnelles n'ont pas occupé la même place, ni au niveau institutionnel ni au niveau de leur statut légal, dans les structures de l'Etat. Il y a eu des périodes où ils ont bénéficié d'une plus grande reconnaissance que d'autres. Malgré cela, ces acteurs traditionnels préservent leur prestige et leur pouvoir auprès des citoyens, y compris ceux qui ont des fonctions politiques dans la plus haute hiérarchie de l'Etat. Ils jouent un rôle majeur dans la résolution des conflits, notamment ceux liés à l'accès aux ressources naturelles, à la distribution des biens et à la solution des questions familiales et juridiques. Ces structures, lorsqu'elles sont participatives, consensuelles et transparentes, peuvent jouer un rôle de premier plan dans les systèmes d'alerte précoces. Par ailleurs, les autorités traditionnelles, peuvent également jouer un rôle d'une importance primordiale dans l'éducation, la diffusion des idées et les valeurs de paix et de la réconciliation en vue du changement des comportements ;
- Lors des débats, les participants ont recommandé la promotion des langues africaines, la diffusion de la recherche scientifique sur les cultures africaines et des biographies des personnalités et figures importantes de l'histoire et de la culture du continent.

#### **Table ronde IV - Culture de la paix et cohésion sociale : quel rôle pour les acteurs économiques ?**

Sous la modération de M. Ibrahim SOREL KEITA, Président de BDM TV, cette table ronde a suscité un débat sur la relation entre la paix et le développement ainsi que sur le poids de l'économie et de l'emploi pour renforcer la cohésion sociale. Il y a notamment été souligné que :

- Sans effort et participation endogène, il est impossible de parvenir à une paix et un développement durables. La paix comme le développement requiert la refondation des systèmes d'éducation, en particulier des universités et des institutions de recherche, la promotion de la scolarisation des filles, la création d'emploi par l'accès au microcrédit et la légalisation de l'économie informelle. Dans ces immenses chantiers, il faut également bénéficier des expériences des autres. Les échanges de savoir-faire et de ressources, notamment entre institutions de recherche et/ou collectivités locales, sont à favoriser pour promouvoir les démarches d'innovation. Un bon exemple est celui des questions environnementales (comme l'urbanisme et la construction adaptés au climat, l'utilisation des sources d'énergies renouvelables, etc.) où la seule puissance publique est insuffisante et où ils existent de bonnes pratiques de coopération publique-privée. La coopération internationale s'oriente de plus en plus vers une approche décentralisée favorisant les échanges entre collectivités territoriales ;
- Le concept multidimensionnel de culture de la paix met en synergie paix-développement et démocratie. Il y a une « dimension philosophique, politique et développementale » dans la notion de culture de la paix. S'agissant de la dimension philosophique, la culture de la paix peut être considérée comme une forme d'humanisme, dans laquelle « l'Homme est le remède de l'Homme ». La philosophie africaine est riche d'enseignements où l'homme n'est jamais étranger à l'homme (culture de l'Ubuntu). Cette dimension nous renvoie à des questions sur la nature humaine, le bien-être et la relation avec son prochain et la communauté. Dans sa dimension politique, une culture de la paix doit créer des espaces de confrontation, favoriser la libre expression. Elle doit permettre la réflexion sur le rôle de l'Etat, ses rapports avec les citoyens et les acteurs économiques. Dans sa dimension développementale, la culture de la paix préconise un développement centré sur l'homme et non sur le capital, et suggère que l'économie renoue avec son origine, c'est à dire : la science au service du bien-être du foyer, de « son confort et réconfort ». Une véritable culture de la paix doit faire le plaidoyer pour que l'économie ne devienne plus la science de la gestion de la rareté, ni la source d'asymétries génératrices d'inégalités soumises à la fatalité des lois du marché. Une culture de la paix implique de faire des choix d'avenir et de faire preuve d'une triple audace : « oser penser, oser agir, oser parler » ;
- Le rôle des acteurs économiques, des institutions financières internationales jusqu'aux entreprises locales, dans la construction d'une culture de la paix, doit ainsi être guidé par des principes épris d'éthique et d'équité. La responsabilité sociale des entreprises par exemple peut aider à combattre la pauvreté, la dégradation de l'environnement et les inégalités sociales ;
- La synergie entre transformation, planification et développement en vue de la paix requiert des compétences techniques et une volonté politique (« le temps des planificateurs n'est pas celui des hommes politiques »). Parmi ces compétences, celles des communicateurs traditionnels sont indispensables pour véhiculer une pensée endogène africaine et mobiliser tous les acteurs.

## **Table ronde V - Prévention des conflits et réponse aux crises : quel rôle pour la société civile et la diaspora ?**

Cette table ronde, animée par M. Luc RUKINGAMA, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Harare, a porté sur le rôle des acteurs issus de la société civile en Afrique et de la diaspora africaine dans le monde. Les questions suivantes ont été abordées :

- Sous le prisme du processus de réconciliation nationale en Afrique du Sud, à la suite de la chute de l'Apartheid, la société civile, comprenant des groupes sociaux, des bénévoles, des ONG, des associations culturelles, des familles, constitue le premier socle d'une culture de la paix. Elle joue un rôle important de promotion de l'éducation à la citoyenneté, notamment auprès des jeunes. En tant que groupe de pression, la société civile est fondamentale dans la lutte contre toute forme de discrimination, de violence et de trafics, y compris celui des armes. La production, le commerce, la prolifération des armes légères et le désarmement sont des thèmes complexes, qui méritent d'être abordés dans le cadre d'un programme de culture de la paix. La grande idée du Centre Desmond TUTU est de créer un espace pour l'espoir et pour défendre la paix, le message simple de l'Archevêque étant de rappeler que nous formons tous une grande famille ;
- La notion de violence a été développée à partir du postulat que les médias peuvent tantôt encourager la paix, tantôt inciter à la haine. Ainsi, le développement d'une culture de la paix implique certes, la liberté d'expression et l'indépendance des médias, mais elle exige également une surveillance des contenus des programmes pour empêcher la propagation de messages porteurs de conflits et la stigmatisation de groupes sous une base, d'appartenance politico-religieuse, culturelle, ethnique, nationale, sexe ou autres. Ceci a soulevé la question de la réglementation des médias de la part de l'Etat afin que les citoyens soient moins exposés à la violence. A l'ère où le métier de journaliste peut être exercé par n'importe quel internaute, la création d'un Observatoire des médias, en particulier sur Internet, s'impose plus que jamais. L'usage des média sociaux par la jeunesse a été largement mis en exergue, comme l'un des domaines essentiels pour la promotion d'une culture de la paix ;
- La Diaspora africaine, historique et récente, issue des migrations économiques, a été considérée comme l'un des socles de la culture de la paix en Afrique. Retracer l'histoire de la diaspora constitue une dimension importante d'un programme sur la culture de la paix, car cette Histoire offre la possibilité de s'interroger sur le mouvement de la négritude et de se questionner sur le racisme à l'égard des afro-descendants. L'histoire de la diaspora permet également de revisiter le Panafricanisme, le rêve de retour à l'Afrique mère et la dynamique des relations économiques entre le continent et le monde, qui sont à l'origine de la mondialisation. En effet à travers sa diaspora, il est possible de mesurer l'ampleur de l'apport du continent à l'Humanité par l'immense patrimoine africain qui a influencé l'art contemporain, la musique, le jazz et la création en général. En déclarant la diaspora comme la sixième région du continent, l'Union africaine encourage l'extension de la culture de la paix à d'autres régions car « l'Afrique doit donner au monde la succulence de ses fruits et la diaspora attend de l'Afrique » ;
- Le milieu académique, notamment par les biais des professeurs et des étudiants, a été aussi considéré comme un acteur clé de la culture de la paix, dans la mesure où, par ses idées et savoirs, elle peut jouer un rôle actif, aussi bien dans l'éclosion des conflits sociaux que dans les processus de réconciliation. Tel a été le cas en Côte d'Ivoire où, à

L'Université de Cocody, l'éducation à la citoyenneté a été développée à travers une recherche-action sur le terrain. Lors d'un camp d'été, les étudiants ont pu étudier le processus d'acquisition de la citoyenneté par des méthodes de recherche interdisciplinaire en impliquant tous les acteurs au niveau local (les religieux, le roi, la population,...). L'objectif était de former des citoyens responsables, autonomes, critiques, capables de participer au développement local et à la résolution de conflits. Cette expérience mérite d'être partagée, en tant que contribution au dialogue interculturel et intergénérationnel.

### **Table ronde VI - Regards croisés : quelles pistes d'action novatrices pour la Culture de la paix ?**

Cette dernière table ronde, modérée par Mme Louise Coffi, Conseillère auprès du Délégué général du CEPS, a tenté de définir des axes d'action pour la culture de la paix en Afrique :

- Définie comme l'ADN de l'UNESCO, la culture de la paix sous-tend l'éducation, la culture et la recherche scientifique comme fondement du rapprochement durable des peuples et des cultures. Pour promouvoir les idéaux de la paix et de la non violence, l'élaboration d'une approche consensuelle visant à favoriser la paix au quotidien en engageant le dialogue au sein des cultures et des communautés s'impose. Parmi les axes principaux du programme culture de la paix, ont été cités : l'éducation aux valeurs telles que l'empathie, le courage, la créativité, en particulier des jeunes ; la promotion du dialogue interculturel, l'éducation artistique ainsi que la promotion des média communautaires et sociaux. Promouvoir l'autonomisation des jeunes et éliminer la violence à l'égard des femmes constituent pour l'UNESCO l'un des objectifs à atteindre pour lesquels elle collabore avec les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux. Pour développer un programme culture de la paix en Afrique dans un contexte de crises écologique, énergétique, alimentaire et financière, il faudra identifier de nouvelles sources et de nouveaux mécanismes de financement ;
- Des projets mis en œuvre dans le cadre du programme culture de la paix, par le Bureau de l'UNESCO de Yaoundé et la Fondation Félix Houphouët Boigny de la Côte d'Ivoire ont été présentés aux participants, comme étant des expériences qui ont donné des résultats positifs, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication, et qui pourraient inspirer l'action future de l'Organisation et d'autres institutions en Afrique. Parmi ces actions, il faut noter celles utilisant la culture africaine (la musique, les contes, les proverbes, les langues) pour créer des concerts grand public et des ateliers de production théâtrale avec la participation des radios communautaires (République centrafricaine). Une autre expérience concerne l'éducation aux valeurs selon un cadre et des modules déjà élaborés et testés en Côte d'Ivoire (Education à la démocratie, aux droits humains, à la tolérance, à la non-violence, à la solidarité, ...) ;
- Si l'on aborde la culture de la paix sous l'angle d'une approche holistique, il s'impose avant tout que l'éducation des décideurs politiques et des gouvernants sont souvent à l'origine et à la fin des conflits. En Europe, la paix des vainqueurs a été la culture politique dominante. En Afrique, d'une part, il faudra faire preuve de créativité pour dépasser cette perspective belliciste de la paix dans les relations internationales et d'autre part, faire en sorte que des efforts soient déployés pour l'instauration d'une culture de la gouvernance, fondée sur les principes d'une démocratie participative et inclusive, qui précède les élections multipartites. Les universités, pôles de production et diffusion du savoir, jouent un rôle de premier plan dans la recherche sur la gouvernance

et les systèmes démocratiques adaptés aux différentes spécificités du continent, notamment les particularités des sociétés « d’oralité ». Il faudra également prendre en compte la gouvernance économique, surtout en ce qui concerne les formes de distribution de la richesse qui constitue une composante essentielle d’une culture de la paix durable. Il faudra à tout prix éviter une approche parcellaire pour aborder cette tâche gigantesque de bâtir la paix dans l’esprit des Hommes.

### **C. Mots de la fin**

M. Edouard MATOKO, Directeur du Bureau d’Addis Abeba, UNESCO, a rappelé que la diversité des analyses et la pertinence des propositions novatrices ont démontré que la culture de la paix est une réalité. Ce Forum est un point de départ qui doit se diffuser dans d’autres pays et dans d’autres régions.

M. Ferdinand MONTCHO, Ambassadeur de la République du Bénin et Président du Comité des représentants permanents (COREP) auprès de l’Union africaine, a pris l’engagement, en tant que Président en exercice du COREP, de tout mettre en œuvre pour que les résultats de ces Forums sur la culture de la paix, notamment les recommandations et les propositions d’actions, soient adoptés par les Chefs d’Etat lors d’un prochain sommet de l’Union africaine.

M. Loïc TRIBOT LA SPIERE, Délégué général du CEPS, a tenu à souligner qu’il fallait protéger la paix en temps de paix par la recherche de la cohésion sociale. Une mesure concrète serait de créer au sein d’un gouvernement un Secrétaire d’Etat chargé de la Cohésion Sociale. Pour la recherche de la paix, il n’y a pas de solutions standards ; il s’agit d’impliquer des individualités, toutes différentes, et tout particulièrement la jeunesse, première ressource du continent africain. Il faudrait mobiliser aussi les acteurs économiques. La diaspora pourrait beaucoup apporter à travers l’éducation et la formation. Afin d’impliquer tous ces acteurs, le CEPS et l’UNESCO produiront un document de synthèse des propositions d’actions qui soit pratique, lisible et court.

M. Maurice KOUAKOU BANDAMAN, Ministre de la Culture et de la Francophonie, a félicité l’UNESCO et le CEPS pour cette heureuse initiative et a affirmé que le gouvernement ivoirien souhaite donner une suite aux résultats de ce Forum, en mettant en place une plateforme de propositions concrètes pour la Paix.

## CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS D'ACTION

En rappelant que :

- ✚ Le concept de culture de la paix a été formulé, pour la première fois à une échelle internationale, en Côte d'Ivoire lors du Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, en 1989. Les mots du préambule de la Déclaration de Yamoussoukro ont été présents, en toile de fond, tout au long des travaux du Forum d'Abidjan :

*La paix est essentiellement le respect de la vie.*

*La paix est le bien le plus précieux de l'humanité.*

*La paix est plus que la fin des conflits armés.*

*La paix est un comportement.*

- ✚ Par sa résolution 52/13 de 1998, l'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une **culture de la paix** consiste « *en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société* »

- ✚ Le Programme d'action sur une culture de la paix, adopté par la suite par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 53/243 de 1999, met l'accent sur huit domaines d'action, à savoir :

- **renforcer une culture de la paix par l'éducation**
- **promouvoir un développement économique et social durable**
- **promouvoir le respect de tous les droits de l'homme**
- **assurer l'égalité entre les femmes et les hommes**
- **favoriser la participation démocratique**
- **promouvoir la compréhension, la tolérance et la solidarité**
- **soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances**
- **promouvoir la paix et la sécurité internationales.**

- ✚ Dans le cadre du programme et du budget pour l'exercice **2012-2013** approuvé par la 36<sup>ème</sup> session de sa Conférence générale, tenue en novembre 2011, l'UNESCO s'engage à mettre en œuvre un « **Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence** ». Dans le contexte de la priorité globale de l'Organisation pour l'Afrique, l'action de l'UNESCO se concentre dans les domaines suivants : **éducation à la paix, réconciliation, dialogue et intégration régionale et situation de post-conflits.**

Les intervenants et modérateurs du Forum « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale » ont émis un ensemble de **principes et propositions d'action**, qui devraient être discutés lors d'autres Forums sur la culture de la paix en Afrique et pris en considération par la Directrice générale et les organes directeurs de l'UNESCO au moment de la formulation du nouveau Programme et de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014/2021:

## **A. Principes**

1. La mise en application du concept de culture de la paix en Afrique nécessite une **approche endogène, holistique et transdisciplinaire**, associant tous les acteurs, au niveau intergouvernemental, gouvernemental, communautaire, du secteur privé et de la société civile, autour de solutions appropriées et spécifiques à chaque situation locale, nationale et régionale, sans céder au mimétisme et à la simple reproduction de modèles venus d'ailleurs.
2. **Rôle de l'éducation** : L'éducation à la culture de la paix est un processus continu, commençant dès le plus jeune âge, et se poursuivant tout au long de la vie. Cette éducation doit s'appuyer sur les valeurs universellement reconnues et sur les savoirs issus de milieux très variés : le monde académique et de la recherche scientifique, le monde du travail et des acteurs économiques, y compris le secteur informel et celui des connaissances traditionnelles propres à chaque communauté.
3. **Rôle de la culture** : La culture africaine est riche en valeurs, en savoirs et en pratiques qui prônent la coexistence pacifique entre les peuples et les communautés. Ces valeurs doivent être cultivées et transmises aux nouvelles générations avec la participation des acteurs traditionnels qui les incarnent. Ces pratiques endogènes doivent être promues et appréciées à leur juste valeur, en raison de la nature et de l'extension du conflit qu'elles peuvent aider à prévenir ou résoudre ainsi que de leur actualité et leur adaptation à des sociétés en pleine mutation, dans le respect des droits fondamentaux.
4. **Rôle des médias** : L'information et la communication jouent un rôle fondamental dans la construction d'une culture de la paix. Les professionnels des médias en général et les journalistes en particulier ont une responsabilité en raison de l'influence qu'ils exercent sur les populations. Cependant, plusieurs facteurs contribuent à dénaturer ce rôle et cette mission au profit d'intérêts contraires à la paix, tels que : des conditions de travail précaires et un manque de préparation déontologique. Pour cela il s'impose un respect du statut des journalistes (indépendance et liberté de la presse,...).
5. **Rôle des acteurs économiques** : Compte tenu de sa biodiversité, de la richesse de son sous-sol et de multiples ressources énergétiques, l'Afrique est le théâtre de conflits pour le contrôle et l'exploitation de ces ressources qui génère des inégalités économiques et sociales. Le monde économique et le monde de la finance ont une responsabilité éthique et sociale par rapport à la création d'un modèle de développement équitable et inclusif qui se fonde sur une utilisation et une gestion durables des ressources du continent, y compris les différentes formes de savoirs.

6. **Rôle de la société civile et de la diaspora** : La société civile en Afrique est confrontée à un véritable défi de croissance et de légitimité, notamment dans la relation de confiance et d'autonomie qu'elle entretient avec le pouvoir politique. Des actions visant le renforcement et l'autonomisation des leaders des organisations de femmes et de jeunes ainsi que leur participation au processus démocratique seront à développer. Les diasporas (historique – fruit de la traite négrière- et actuelle - résultat des flux migratoires contemporains), sont à prendre en compte dans la recherche de solutions durables pour la paix et en Afrique et dans le reste du monde.
7. **Rôle des acteurs traditionnels** : Les acteurs traditionnels (leaders communautaires et spirituels, communicateurs traditionnels, artisans, forgerons, ...) en Afrique sont confrontés aujourd'hui à une crise d'autorité et de légitimité face aux mutations profondes de la société et aux tensions avec le pouvoir central de l'Etat. Ils sont pourtant détenteurs de valeurs, de connaissances et de pratiques ancestrales en mesure d'assurer la cohésion sociale et la paix sur le long terme. Il faudra continuer d'explorer les formes et les modalités de participation et d'association de ces acteurs traditionnels à la construction de l'Etat et des identités nationales et régionales.
8. **Rôle des femmes** : La femme africaine joue un rôle de premier plan dans le maintien de la paix et de la cohésion sociale. Elle est aussi très présente dans les mécanismes traditionnels en tant que leader communautaire ou spirituel ou en tant qu'éducatrice engagée dans l'initiation et la transmission des valeurs de la communauté aux jeunes générations. Ses droits économiques, politiques et culturels sont pourtant encore très peu reconnus (ex. droit à l'éducation, à la citoyenneté, à la propriété foncière, bancaire, ...) dans les sociétés et les Etats africains. Il faudra renforcer le rôle que la femme africaine joue dans la société, lutter contre les violences qu'elle subit, lui reconnaître le rôle d'acteur économique producteur de richesse à part entière et aider à son autonomisation par des formations appropriées.
9. **Rôle des Etats** : La condition essentielle pour une paix durable sur le continent africain passe par la construction d'Etats forts au plan des institutions, en mesure d'assurer la justice sociale et de reconnaître l'apport des acteurs non étatiques et des structures et des leaders traditionnels. Des mesures concrètes sur cette voie pourraient être : la généralisation de la fonction de Médiateur de la République, la création d'institutions étatiques en charge de la cohésion sociale et de la paix (ministère ou secrétariat d'Etat), la reconnaissance dans la loi fondamentale (Constitution) du rôle de la société civile et des structures traditionnelles, la participation des forces armées aux actions de dialogue, de désarmement et de réconciliation, la reconnaissance et légalisation progressive du secteur économique informel, la protection de l'indépendance des médias et de la liberté de la presse, etc.
10. **Rôle de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales** : L'Union africaine dispose de mécanismes pour assurer la paix et la sécurité au niveau régional à travers son Architecture de paix et de sécurité, son Cadre des valeurs partagées, sa Campagne « Agissons pour la paix », etc. Cependant, afin d'assurer sa fonction préventive, elle doit davantage développer le dialogue politique et stratégique et mettre en place des systèmes de veille et d'anticipation avec la participation des communautés locales. A cet égard, les Communautés économiques régionales et les organisations sous-régionales ont une importance capitale tant dans la médiation et la résolution de conflits que dans le

financement de projets de santé, d'énergie, de sécurité, d'autonomisation des femmes et des jeunes, de promotion de l'emploi de la jeunesse, ...

11. **Rôle de l'UNESCO** : l'UNESCO doit joindre ses efforts à ceux de l'Union africaine pour permettre la prise en compte d'une véritable culture de la paix au plus haut niveau des agendas politiques des Etats membres africains. De par sa mission et ses fonctions, l'UNESCO a également un rôle de veille intellectuelle et éthique en vue d'encourager la réflexion et d'élever le débat sur toutes les questions relatives à la consolidation de la paix dans le monde. Il sera ainsi judicieux de toujours remettre en question et de revisiter des concepts fondamentaux, souvent source de malentendu et de manipulation, tels que : ethnie, identité, diversité, pluralisme, démocratie, modernité, interculturalité, égalité, justice sociale, partage de ressources, redistribution de la croissance, etc. Il faudra également analyser les nouvelles menaces émergentes au niveau du continent: fanatisme, extrémismes, trafic, criminalité, terrorisme, faire de la recherche prospective sur les sources de conflits et développer des mécanismes d'alerte et d'anticipation.
12. Promouvoir un **mouvement mondial** en faveur des idéaux et de la pratique d'une culture de la paix et de la non-violence en fédérant les efforts de tous ces acteurs autour d'un **partenariat pour la culture de la paix en Afrique** afin de soutenir et financer des projets concrets.

## **B. Propositions d'action**

**Ces principes sont également assortis d'un ensemble de pistes d'actions pouvant générer des projets concrets aux niveaux local, national et régional :**

1. **Curricula scolaires** : Révision des curricula scolaires, de programme et matériels scolaires de la maternelle jusqu'à l'université, afin d'introduire la culture de la paix, combattre les stéréotypes et replacer la culture, les langues et l'histoire de l'Afrique au sein des systèmes d'éducation formel et non formel (Décisions et plan d'action de l'UA au Sommet de Khartoum en 2006 sur le lien entre l'éducation et la culture). Le projet visant l'utilisation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique devrait être soutenu et intégré d'avantage dans cette démarche plus générale. Un programme d'envergure régionale dans ce sens doit être développé par l'UNESCO et l'Union africaine.
2. **Bonnes pratiques en matière d'éducation à la culture de la paix** : De nombreuses expériences d'éducation à la paix, à la non-violence, à la résolution des conflits, à la tolérance, au respect de la diversité, à la citoyenneté, à la démocratie, aux droits de l'homme, à l'égalité des genre, au désarmement, au développement durable, contre le terrorisme ont vu le jour au cours de ces dernières décennies. Il faudrait procéder à une évaluation de ces expériences afin de mettre en valeur les bonnes pratiques en matière de prévention et développer de nouveaux modèles d'éducation à la paix, par exemple en touchant la dimension personnelle (connaissance de soi, responsabilité, intégrité) et émotionnelle (éducation du cœur) et en promouvant le rôle des aînés (éducation intergénérationnelle et initiatique) ainsi que celui des femmes éducatrices dans la famille et dans la société africaine.

3. **Formation des leaders politiques et communautaires** : Elaboration de formation à la paix et à la bonne gouvernance des leaders politiques, du niveau communautaire jusqu'au plus au niveau de l'Etat. L'Union africaine et l'UNESCO devraient développer, de par leur expérience et légitimité, des critères de qualification et identifier des personnalités phares aptes à intervenir lors de formations.
4. **Groupe de Sages** : Sur le modèle du Groupe des Sages de l'UA (essentiellement composé d'anciens chefs d'Etat et personnalités politiques), identifier des personnalités issues de la société civile capables d'incarner la pratique de la culture de la paix. Des hommes et des femmes « sages » qui pourraient jouer le rôle de groupe de contact (médiateurs/médiatrices) lors de crises, au niveau local ou à plus large échelle, et participer à des formations de leaders politiques à tous les niveaux. Il serait également important de collecter les histoires de grandes personnalités africaines, des hommes et des femmes, qui ont contribué à la paix et à la reconnaissance de la culture africaine.
5. **Mécanismes permanents de dialogue communautaire**. Sur la base des expériences des différentes commissions de dialogue, vérité, justice, paix et réconciliation (Afrique du Sud, Kenya, Rwanda, Côte d'Ivoire, ...), mise en place de mécanismes permanents de dialogue et de réconciliation au niveau local, avec la participation de toutes les composantes religieuses, ethniques et sociales de la société (ex. Gacaca au Rwanda, Bounsi au Kenya, Chicha en Ethiopie, etc.). Les radios communautaires, présentes dans une grande majorité d'Etats africains, pourraient jouer un rôle de relais pour ces structures permanentes, par l'usage des langues locales et avec la participation des communicateurs traditionnels (griots). Elles pourraient également servir de forum de rencontres et de dialogue interreligieux et interethnique et diffuser des témoignages de personnalités locales ou de grandes figures africaines du passé.
6. **Système de veille, d'alerte et d'anticipation** : Recenser les systèmes de mécanisme d'alerte précoce des crises existant au niveau national et régional (institutionnel, étatique ou de la société civile) et les renforcer en formant des opérateurs au niveau local, particulièrement des femmes, en mesure d'assurer le monitoring et la transmission d'informations et de données au niveau d'une coordination centrale (outils de téléphonie mobile). Ces cellules de veille, d'alerte et d'anticipation seraient composées également de juristes, de politologues, de statisticiens et de membres de la société civile. Ces systèmes de veille sont souvent actifs lors de périodes électorales (voir l'expérience des salles de crise au Sénégal lors des dernières élections) ou de crise mais ils sont par la suite arrêtés. Il faudrait par contre qu'ils deviennent des structures permanentes de suivi et de monitoring.
7. **Indice de la culture de la paix** : Elaboration d'un indice composite, résultat d'un ensemble d'indicateurs issus des huit domaines d'action de la culture la paix, qui puissent servir de base de monitoring de la culture de la paix au niveau local, national et régional. L'indice qui en résulterait serait orienté à l'observation et à la prévention des crises et à la mesure de la vulnérabilité (développer une culture de l'évaluation) plus qu'à la classification des Etats et des gouvernements. Les acteurs participant aux mécanismes de dialogue et des systèmes de veille, d'alerte et d'anticipation devraient être formés à la collecte et à la transmission de données relatives à ces indicateurs.
8. **Observatoire des médias pour la culture de la paix** : Dans le cadre des systèmes de veille et d'anticipation, un rôle particulier doit être joué par un Observatoire indépendant des médias pour la culture de la paix en mesure de déceler des messages incitant à la violence

ou renforçant les stéréotypes d'une communauté vis-à-vis d'une autre, et alerter les différentes instances étatiques et internationales pour prévenir les crises et les conflits. L'observatoire pourrait avoir également un rôle de formation de journalistes au plan professionnel et éthique sur la base des modules de formation et de codes de conduite développés par l'UNESCO et les ONG dans différentes régions du monde. Un programme de formation spécialement conçu pour les animateurs de radios communautaires pourrait les aider à jouer le rôle d'agent de médiation et de dialogue interreligieux et interethnique au niveau local.

9. **Formation et amélioration des conditions de travail des médias** : Des formations professionnelles et éthiques ainsi qu'une amélioration de leur condition de travail pourront contribuer à les aider à assumer leur mission d'information objective et impartiale, notamment en temps de conflit. Une éducation aux médias est également nécessaire pour comprendre et interpréter les messages reçus par les citoyens. Par ailleurs, l'Etat doit veiller par une législation appropriée à réguler la création et la vie de tous les moyens de communication, y compris ceux issus des nouvelles technologies.
10. **Programme de recherche-action sur les méthodes endogènes de prévention et résolution des conflits en Afrique**. Des études et des recherches sont maintenant disponibles dans ce domaine sur l'ensemble du continent. Un consortium d'universités africaines, y compris les Chaires UNESCO, d'institutions de recherche et de formation (UPeace, IDEA, ...), d'ONG engagées dans les questions de gouvernance et de justice transactionnelle et restauratrice, d'associations de leaders spirituels et traditionnels, etc. pourrait élaborer un tel programme, ayant comme objectifs : la cartographie et l'étude de telles pratiques, l'évaluation de leur capacité actuelle d'anticiper ou de résoudre des conflits dans le respect des droits fondamentaux et leur dimension éducative et de transmission aux nouvelles générations.
11. **Bourses pour des chercheurs africains sur la paix et la sécurité**. Afin de soutenir et développer ce programme de recherche-action et l'étendre à des institutions universitaires et de recherche en dehors de l'Afrique (par exemple dans le cadre de Masters spécialisés), un système de bourses pour jeunes chercheurs africains devrait être développé en faisant appel, notamment à l'aide financière de fondations et d'institutions issues de la diaspora.
12. **Entreprenariat des jeunes** : Des programmes visant l'entreprenariat social et l'emploi des jeunes doivent être développés. Les domaines des industries culturelles (artisanats, arts, musique, festivals, cinéma, ...) et de l'économie verte (tourisme écologique, recyclages, agriculture biologique, ..) sont à privilégier. Les formations professionnelles qui doivent préparer les jeunes à ces différents métiers devraient toujours comprendre un module d'éducation à la culture de la paix (partenariat UNESCO / BIT / UA).
13. **Réseaux d'échanges de ressources, de savoir-faire et de technologies** : Des réseaux d'échanges devraient être encouragés et généralisés entre acteurs économiques locaux (associations de femmes et de jeunes) et pôles d'expertise aux niveaux national et international (universités virtuelles). Par ailleurs les institutions de financement régionales et sous-régionales devraient mettre au point des mécanismes d'aide à la micro-entreprise engagé dans des projets novateurs dans les domaines : agricole, de la santé, des énergies renouvelables, de l'architecture écologique, etc. en prévoyant des mécanismes de formation, de suivi et d'accompagnement au niveau local.

14. **Campagne « Agissons pour la paix »** : Sur la base de la campagne de communication lancée par l'Union africaine lors de l'Année pour la paix et la sécurité en 2010, des campagnes nationales pourraient être lancées à l'adresse des populations et, en particulier des jeunes avec la participation d'artistes et de sportifs de haut niveau. Le Manifeste 2000, (qui a servi de support pédagogique à l'Année internationale (2000) et à la Décennie pour la culture de la paix et la non-violence (2001-2010) et qui a déjà été signé, en tant qu'engagement personnel, par 75 857 598 personnes dans le monde) pourrait être revitalisé. La journée internationale de la paix, célébrée chaque année le 21 septembre, doit représenter le moment fort de cette campagne.
  
15. **Forums de réflexion**. L'UNESCO doit poursuivre son œuvre de consultation de tous les acteurs au niveau national, sous-régional et régional pour faire un bilan des actions déjà entreprises, questionner les concepts fondamentaux, souvent source de malentendu et de manipulation, et contribuer à l'identification de pistes d'action novatrices pour la culture de la paix en Afrique. Les recommandations et les propositions d'action issues de ces Fora doivent être consolidées afin de les soumettre pour adoption au Sommet des Chefs d'Etats de l'Union africaine en janvier 2013. Les actes et les conclusions de ces Forums doivent être diffusés le plus largement possible en Afrique et dans les autres continents.
  
16. **Thématiques à développer lors de prochains Forums** : Le rôle des médias, y compris les médias issus des nouvelles technologies (internet, téléphonie mobile) ; le rôle des langues maternelles et transfrontalières dans le dialogue intercommunautaire ; l'émergence de nouvelles formes de gouvernance qui intègrent les structure étatiques, les acteurs non gouvernementaux et les pouvoirs traditionnels ; la gestion durable des ressources naturelles transfrontalières (terre, sous-sol et océans) ; les nouvelles économies vertes et les industries culturelles ; le rôle de la diaspora africaine dans la réconciliation ; les mécanismes novateurs de financement de la paix ; ...

## PROGRAMME

### Première Journée - Lundi 4 juin

#### 9.30-10.30 : Cérémonie d'Ouverture

- Michel ABROGOUA - Délégué Régional & Loic TRIBOT LA SPIERE, Délégué Général – CEPS
  - Ambroise NIYONSABA – Représentant Spécial du Président de l'Union africaine en Côte d'Ivoire
  - Lalla Aïcha BEN BARKA – Sous-directrice Générale, Département Afrique, UNESCO
  - Edith CRESSON, Ancien Premier Ministre français
  - Kandia CAMARA, Ministre de l'Education de la Côte d'Ivoire
- En présence de Mr Jeannot AHOUSSOU KOUADIO, Premier Ministre de la Côte d'Ivoire

#### Maître de cérémonie

Louis AMEDE – Secrétaire exécutif du bureau régional du CEPS

#### 10.30-11.00 : PAUSE

#### 11.00 – 13.00 : Introduction à la problématique générale : La Culture de la paix en Afrique de l'Ouest

**Introduction :** Firmin Edouard MATOKO, Représentant de l'UNESCO auprès de l'Union africaine et la CEA et Directeur du Bureau de Liaison d'Addis Abeba

- Charles KONAN BANNY - Président de la Commission pour le dialogue, la vérité et la réconciliation en Côte d'Ivoire
- Hadja Saran DARABA KABA – Secrétaire générale de l'Union du Fleuve Mano
- Sékou SYLLA, Secrétaire général de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
- Ferdinand MONTCHO – Ambassadeur de la République du Bénin – Président du Comité des représentants permanents auprès de l'Union africaine

#### Animateur :

Madeleine MUKAMABANO – Journaliste - France Culture

#### 13.00-14.30 DEJEUNER

#### 14.30 – 16.30 : Diversités et identité nationale : Comment instaurer et développer une culture de paix dans un contexte interculturel, interreligieux et multiethnique ?

- Doudou DIENE – Ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance et Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire (ONU-HCDH)
- Nureldin SATTI – Ancien Représentant spécial des Nations Unies au Burundi et Représentant de l'UNESCO pour la culture de la paix dans la Région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique / Président de la Bibliothèque nationale de la République du Soudan
- Bineta DIOP – Directrice exécutive de Femmes, Afrique et Solidarité (FAS)
- Nestor BIDANURE - Journaliste, écrivain, docteur en philosophie et chercheur Université Paris 8

#### Animateur :

Christian POUT - Directeur de travaux de recherche sur la *Justice transitionnelle en Afrique* pour le HCR

#### 16.30-17.00 PAUSE

#### 17.00 – 19.00 : Entre tradition et modernité : quel rôle pour les acteurs traditionnels et les mécanismes endogènes de prévention et résolution des conflits ?

- Fatoumata Agnès Diaroumèye BEMBELLO – Secrétaire générale du Maillon africain pour la paix et le développement (MAPADEV) et Coordinatrice du réseau des femmes pour la paix (RE-FEPA) – Niger
- Jean-Bosco BUTERA – Directeur du Programme pour l'Afrique de UPEACE – Addis Abeba
- Gabriel OLATUNDE BABAWALE - Directeur, "Center for Black and African Art and Civilization" - Nigeria
- Gérard LEZOU DAGO - Titulaire de la Chaire UNESCO pour la culture de la paix - Université de Cocody – Côte d'Ivoire

#### Animateur :

Professeur Yvon ELENGA, Docteur en théologie systématique

#### 20.00 : DINER

## Seconde Journée - Mardi 5 juin

### 9h00 – 11h00 : Culture de la paix et cohésion sociale : quel rôle pour les acteurs économiques ?

- Edwige AVICE, Ancien Ministre de la Coopération et Co-Présidente du Club Nouveaux Repères (CEPS)
- Alioune SALL – African Future Studies, Africa Governance Institute -Afrique du Sud

#### Animateur :

Ibrahim SOREL KEITA, Président - BDM TV

### 11h00 – 13h00 : Prévention des conflits et réponse aux crises : quel rôle pour la société civile et la diaspora ?

- Nomfundo WALAZA – Chief Executive Officer of the Desmond Tutu Peace Center - Afrique du Sud
- Jean-Raymond SOUMAH, Journaliste et ancien Président du Conseil National de Communication de la Guinée
- Annick THEBIA-MELSAN - Experte internationale et Présidente de l'Engagement d'art du CEPS
- Anna MANOUAN – Université de Cocody – Côte d'Ivoire

#### Animateur :

Luc RUKINGAMA – Directeur du Bureau de l'UNESCO à Harare

### 13.00-14.30 DEJEUNER

### 14h30 – 16h30 : Regards croisés : quelles pistes d'action novatrices pour la Culture de la paix ?

- Hans D'ORVILLE – Sous-directeur général pour la planification stratégique – Chef de file de la plateforme intersectorielle pour la culture de la paix et la non-violence, UNESCO
- Benoît SOSSOU – Directeur du Bureau de l'UNESCO à Yaoundé
- Lou Matthieu BAMBA – Secrétaire général de la Commission nationale de l'UNESCO de Côte d'Ivoire
- Diénéba DOUMBIA – Directrice du Département pour la recherche de la paix – Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix – Côte d'Ivoire
- Abdoulaye BATHILY – Historien, universitaire - Sénégal

#### Animatrice :

Louise COFFI – Conseillère auprès du Délégué général, CEPS

### 16.30-17.0 PAUSE

### 17.00 : Synthèse finale des échanges

- Laetitia SAGNO – Chargée de mission Afrique, CEPS
- Enzo FAZZINO – Spécialiste principal de Programme – Département Afrique, UNESCO

### 17.30 : Mot de la fin

- Ferdinand MONTCHO – Ambassadeur de la République du Bénin – Président du Comité des représentants permanents auprès de l'Union africaine
- Firmin Edouard MATOKO, Représentant de l'UNESCO auprès de l'Union africaine et la CEA et Directeur du Bureau de Liaison de Addis Abeba
- Loïc TRIBOT LA SPIERE – Délégué général, CEPS
- Maurice KOUAKOU BANDAMAN – Ministre de la Culture et de le Francophonie

### 20.00 : DINER

#### Rapporteurs du Forum :

Hélène DUQUIN - Directeur des Relations avec les institutions, CEPS

Ana Elisa de SANTANA AFONSO – Spécialiste du Programme, UNESCO

**“Dans la forêt, quand les branches des arbres se querellent, leurs racines s’embrassent”**

Proverbe africain

(...)

**Le vent, hélas, je l’entendrai encore  
nègre, nègre, nègre depuis le fond du ciel immémorial  
un peu moins fort qu’aujourd’hui  
mais trop fort cependant  
et ce fou hurlement de chiens et de chevaux  
qu’il pousse à notre poursuite toujours marronne  
mais à mon tour dans l’air  
je me lèverai un cri et si violent  
que tout entier j’éclabousserai le ciel,  
et par mes branches déchiquetées  
et par le jet insolent de mon fût blessé et solennel  
je commanderai aux îles d’exister.**

Aimé Césaire - Corps perdu (1953)